

Re_fashion



COMMUNIQUE DE PRESSE

6 mois après la mise en place du Bonus Réparation, Refashion annonce 250 000 réparations au compteur soit 2,3 millions d'euros économisés par les Français !

- Il y a 6 mois, le **Bonus Réparation textile et chaussures** entrait en vigueur avec pour objectif d'inciter les Français à faire réparer leurs vêtements et chaussures plutôt que de les jeter.
- Pour chaque réparation effectuée dans une cordonnerie ou retoucheur labellisée, les Français bénéficient d'une réduction immédiate comprise entre 6 et 25 euros selon le type de réparation.
- 6 mois après son lancement, Refashion, l'éco-organisme en charge de la filière textile d'habillement, linge de maison et chaussures (TLC) agréé par les pouvoirs publics, dresse un premier bilan prometteur :
 - 250 000 réparations effectuées dans les boutiques partenaires en six mois, représentant 2,3 millions d'économies réalisées par les Français, grâce au **Bonus Réparation**.
 - Refashion compte désormais plus de **1040 boutiques** de réparations labellisées sur tout le territoire, dont 20% de marques, un **nombre qui a doublé** par rapport au lancement du dispositif en novembre 2023.

Déjà 250 000 réparations en 6 mois grâce au Bonus Réparation !

Mis en place le 7 novembre 2023 par l'éco-organisme Refashion, le Bonus Réparation a pour ambition de passer des 16 millions de pièces réparées en 2019 (Source ADEME) à 21,6 millions d'ici 2028. « Ces 250 000 réparations effectuées en seulement 6 mois sont pour nous un signe encourageant, montrant que le Bonus Réparation était le coup de pouce nécessaire pour inciter les Français à revoir leur manière de consommer la mode » explique Elsa Chassagnette, responsable du Fonds Réparation pour Refashion. « Notons cependant que ce n'est que le début, le réseau de réparateurs labellisés évolue chaque jour et la vocation du site www.bonusreparation.fr est aussi de faire prendre conscience à chacun du pouvoir qu'il a de réduire l'impact environnemental de ses vêtements et chaussures. Une fois la prise de conscience faite, ce sont ensuite des nouveaux réflexes à adopter, cela peut prendre du temps. La plateforme www.bonusreparation.fr est là pour faciliter au maximum le chemin du consommateur vers le réparateur. Notons par ailleurs que le Bonus Réparation n'est pas la seule solution mise en place. Si le Bonus est un des outils pour encourager la réparation, Refashion va également déployer des actions pour revaloriser les savoirs faire, mettre en avant le réseau de réparateur, et encourager les initiatives de sensibilisation des consommateurs »



©Photo : Refashion

Deux fois plus de réparateurs labellisés en 6 mois

Ils étaient 500 au lancement de la plateforme en novembre dernier, ils sont désormais plus de 1040 artisans, professionnels, acteurs de l'économie locale, à être référencés sur la plateforme www.bonusreparation.fr.

Les fédérations de réparateurs sont pleinement engagées dans l'initiative pour d'une part faire rayonner les savoirs faire de leurs adhérents, mais aussi pour faire vivre l'économie locale et protéger le pouvoir d'achat des Français. Les 250 000 réparations effectuées ont concerné à 84% la cordonnerie et à 16% les retoucheries. Le volume important dédié à la cordonnerie s'explique essentiellement par le fait que le consommateur n'a pas les capacités à réparer une chaussure soi-même et que, par ailleurs, le coût d'une paire de chaussures à l'achat étant

relativement important, chacun souhaite la faire durer dans le temps. De plus, les réparations constituent la quasi-totalité de l'activité des cordonneries, contrairement aux retoucheries qui effectuent non seulement des réparations (30% de l'activité), mais également des retouches, des ajustements de tailles, etc...

Top des performances en région : Parmi les régions qui se sont le plus engagées dans le Bonus Réparation, trois se distinguent :

- **L'Île-de-France** avec **44 000 réparations**
- **L'Occitanie** avec **32 000 réparations**
- **Les Hauts-de-France** avec **22 000 réparations**

*Réparer, c'est faire durer.
Réparer, c'est économiser.
Réparer, c'est s'engager.
Et réparer, c'est surtout à la portée de toutes et tous.*

A propos de Refashion :

Refashion est l'éco-organisme de la Filière Textile d'habillement, Linge de maison et Chaussures. C'est une entreprise privée à but non lucratif, agréée par les pouvoirs publics, et financée par les metteurs en marché (marques, distributeurs et fabricants) au travers d'éco-contributions. Elle assure ainsi, pour le compte de plus de 6500 entreprises, la prise en charge de la prévention et de la gestion de la fin de vie de leurs produits mis sur le marché grand public sur le territoire français. En étant au cœur de l'écosystème de la filière, Refashion s'inscrit résolument dans une démarche collective et collaborative pour mobiliser l'ensemble des parties prenantes. Sa mission est ainsi de fédérer et accompagner tous les acteurs de la filière pour réduire les impacts et créer de la valeur. Refashion met en œuvre des outils, des services et des informations pour donner à tous les clés de l'action afin de mettre en œuvre une mode plus responsable et circulaire.

Contact presse :
LA VILLA Maison de Communication
Valentine Roger – vroger@lavillagroupe.com – 06 98 22 93 36